

# CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE

Chaque commande sur le Site est régie par les Conditions Générales et Particulières de Vente applicables à la date de ladite commande. Nous considérons qu'en validant votre commande, vous acceptez sans réserve nos Conditions Générales et particulières après les avoir lues. En accédant au Site, vous vous engagez à respecter les conditions générales d'utilisation y figurant.

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **PREAMBULE**

Le Vendeur propose des services d'intermédiation et de conciergerie à destination des consommateurs et des professionnels, ils sont commercialisés et réservables par l'intermédiaire du site internet [www.novae-immobilier.com](http://www.novae-immobilier.com) La liste et le descriptif des biens et services proposés par la Société peuvent être consultés sur le site susmentionné.

### **Article 1 : Objet**

Les présentes Conditions Générales définissent les droits et obligations respectifs :

D'une part, de la société NOVAE, SARL au capital de 1.000€, immatriculée au RCS de Cannes sous le N° 850 907 445 dont le siège social est situé Palais des 3 bonheurs 32 Rue Mérimée 06110 Le Cannet, représentée par Madame BERAUT Emilie, Gérante, dénommée le « VENDEUR »,

et d'autre part du « CLIENT » ou « ACHETEUR » personne physique ou morale procédant à l'achat de biens ou services de la société, dans le cadre de la vente en ligne de services proposés par le vendeur.

Elles définissent notamment les Conditions spécifiques d'utilisation de ce service par le CLIENT comme ses termes et conditions particulières.

Tout accomplissement par la Société NOVAE d'une prestation de services telles que décrites dans les conditions particulières implique donc l'acceptation sans réserve du CLIENT des présentes Conditions générales.

Le CLIENT atteste du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la concluante et à l'exécution des obligations prévues aux présentes.

### **Article 2 : Dispositions générales**

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les ventes de biens et de Services, effectuées au travers du site Internet de la Société, et sont partie intégrante du Contrat entre l'Acheteur et le Vendeur.

Elles sont pleinement opposables à l'Acheteur qui les a accepté avant de passer commande. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Ces CGV sont

consultables sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : [www.novae-immobilier.com](http://www.novae-immobilier.com). Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un bien ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve. Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve contraire, les informations enregistrées par la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions

### **Article 3 : Conclusion du contrat en ligne**

Conformément aux dispositions de l'article 1127-1 du Code civil, le Client doit suivre une série d'étapes pour conclure le contrat par voie électronique pour pouvoir réaliser sa commande ou sa réservation :

- S'informer sur les caractéristiques essentielles du Bien /Service
- Choisir le Bien /Service, et le secteur d'intervention
- Indiquer ses coordonnées essentielles (identification, email, adresse...)
- Accepter sans réserve les présentes Conditions Générales et Particulières de Vente
- Vérifier les éléments de la commande et, le cas échéant, corriger les erreurs.
- Procéder au paiement
- Le Client recevra confirmation par courrier électronique du paiement de la commande, ainsi qu'un accusé de réception de la commande la confirmant ainsi que la date de mise à disposition du Service.

Il recevra un exemplaire .pdf des présentes conditions générales et particulières de vente. Le client disposera pendant son processus de commande de la possibilité d'identifier d'éventuelles erreurs commises dans la saisie des données et de les corriger. La langue proposée pour la conclusion du contrat est la langue française. Les modalités de l'offre et des conditions générales de vente sont renvoyées par email à l'acheteur lors de la commande et archivées sur le site web du Vendeur. L'archivage des communications, de la commande, des détails de la commande, ainsi que des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à constituer une copie fidèle et durable conformément aux dispositions de l'article 1360 du code civil. Ces informations peuvent être produites à titre de preuve du contrat.

Aux fins de bonne réalisation de la commande, le Client s'engage à fournir ses éléments d'identification véridiques. Le Vendeur se réserve la possibilité de refuser la commande, par exemple pour toute demande anormale, réalisée de mauvaise foi ou pour tout motif légitime. Le Vendeur rembourse alors l'Acheteur.

### **Article 4 : Produits et Services**

Les caractéristiques essentielles des biens, des services et leurs prix respectifs sont mis à disposition de l'acheteur sur le site Internet de la société, ou en remplissant un formulaire de contact, ou encore sur simple demande à l'adresse mail suivante : [conciergerie@novae-immobilier.com](mailto:conciergerie@novae-immobilier.com), de même que le mode d'utilisation du service. Conformément à l'article L112-1 du Code de la consommation, le consommateur est informé, par voie de marquage, d'étiquetage, d'affichage ou par tout autre procédé approprié, des prix et des conditions particulières de la vente et de l'exécution des services avant toute conclusion du contrat de vente.

Le prix du Service dispensé par la société NOVAE est défini aux Conditions Particulières du contrat en fonction des secteurs d'intervention et des modalités d'exécutions particulières éventuellement sollicités par le CLIENT compte tenu de son activité ou de ses besoins spécifiques.

Dans tous les cas, le montant total dû par l'Acheteur est indiqué sur la page de confirmation de la commande. Le prix de vente du Service est celui en vigueur indiqué au jour de la commande. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant l'application du prix indiqué au moment de la commande.

Le client atteste avoir reçu un détail des modalités de paiement, de récupération et d'exécution du contrat, ainsi qu'une information détaillée relative à l'identité du vendeur, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités dans le contexte de la présente vente. Le Vendeur s'engage à honorer la commande du Client dans la limite de ses disponibilités uniquement. A défaut, le Vendeur en informe le Client ; si la commande a été passée, et à défaut d'accord avec le Client sur une nouvelle date d'intervention, le Vendeur rembourse le client.

Les informations contractuelles sont présentées en détail et en langue française. Les parties conviennent que les illustrations ou photos des Services offerts à la vente n'ont pas de valeur contractuelle.

#### **Article 5 : Durée**

Le présent contrat est conclu sans engagement pour une durée d'utilisation maximale de douze (12) mois, de date à date, débutant à la date de commande passée en ligne.

Les interventions commandées et non utilisées sous la durée d'utilisation maximale de douze (12) mois, seront réputées comme perdues.

Sauf conditions particulières, les droits concédés au titre des présentes le sont uniquement à la personne physique ou morale signataire de la commande.

#### **Article 6 : Paiement**

Le paiement est exigible d'avance immédiatement à la commande pour toute réservation de Services/Prestations (voir conditions particulières). Le Client peut effectuer le règlement par carte de paiement ou par virement. Le paiement sécurisé en ligne par carte bancaire est réalisé par notre prestataire de paiement. Les informations transmises sont chiffrées et sont inconnues du Vendeur. Une fois le paiement lancé par le Client, la transaction est immédiatement débitée après vérification des informations. Conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, l'engagement de payer, donné par carte est irrévocable.

Le Client confirme qu'il est bien le titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter la carte, la Vente est immédiatement révoquée de plein droit et la commande annulée.

#### **Article 7 : Force majeure**

L'exécution des obligations du Vendeur au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Le Vendeur avisera le client de la survenance d'un tel évènement dès que possible

## **Article 8 : Protection des données à caractère personnel**

La Société NOVAE informe le CLIENT qu'il met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dont il est responsable.

Ce traitement a pour base juridique :

- L'intérêt légitime de gestion de la relation avec les intervenants et les différents prestataires, l'organisation et la bonne mise en œuvre du Service.
- L'exécution de mesures précontractuelles concernant la gestion et le suivi des dossiers.
- Le respect d'obligations légales et réglementaires mises en œuvre pour la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption, ainsi que pour la facturation.

Le CLIENT est également informé que ses données ne sont pas récoltées à des fins de prospection.

La Société NOVAE ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'organisation, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription. En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec la Société NOVAE. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime de la Société NOVAE, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale par courrier accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé à l'adresse postale suivante : Palais des 3 bonheurs 32 Rue Mérimée 06110 LE CANNET, ou par courriel à l'adresse suivante [conciergeriefonciere@novae-immobilier.com](mailto:conciergeriefonciere@novae-immobilier.com).

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus par courrier électronique à l'adresse suivante : [conciergeriefonciere@novae-immobilier.com](mailto:conciergeriefonciere@novae-immobilier.com) ou par courrier postal à l'adresse suivante : Palais des 3 bonheurs 32 Rue Mérimée 06110 LE CANNET accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

## **Article 9 : Réclamations et médiation**

Le cas échéant, l'Acheteur peut présenter toute réclamation en contactant la société au moyen des coordonnées suivantes NOVAE Palais des 3 bonheurs 32 Rue Mérimée 06110 Le Cannet ou [conicergie@novae-immobilier.com](mailto:conicergie@novae-immobilier.com) Conformément aux dispositions des art. L. 611-1 à L. 616-3 du Code de la consommation, le consommateur est informé qu'il peut recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues par le titre Ier du livre VI du code de la consommation. En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service client du Vendeur, ou en l'absence de

réponse dans un délai de deux mois, le consommateur peut soumettre le différend à un médiateur qui tentera en toute indépendance de rapprocher les parties en vue d'obtenir une solution amiable.

Le médiateur de la société NOVAE est MEDICYS 73 Boulevard de Clichy 75009 PARIS [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr)

#### **Article 10 : Droit applicable et clauses**

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français. La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des présentes conditions générales de vente.

Tout litige le concernant relèvera de la compétence des juridictions du Tribunal de Commerce du siège social de la société NOVAE.

## CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

#### **Article 1 : Description du Service**

Durant la période d'exécution du contrat, la Société NOVAE s'engage à fournir à son CLIENT une prestation de service répondant à un besoin.

Cette prestation consiste dans la fourniture par la Société NOVAE d'un service de conciergerie dite « foncière » concernant le parc immobilier détenu par le CLIENT, relevant de la compétence de la Société NOVAE selon les modalités d'exécution prévues à l'article 2 des Conditions Particulières.

#### **Article 2 : Modalités d'exécution du Service**

La Société NOVAE est responsable de la mise en place des moyens nécessaires à la bonne exécution du service. La Société NOVAE met à la disposition du CLIENT les coordonnées téléphoniques et mail nécessaires à l'exécution du Service.

La Société NOVAE s'engage à prendre en charge la demande de son CLIENT dans les quarante-huit heures (48H) suivant la réception de sa commande, sous réserve des jours et heures d'ouverture de l'agence, et à mettre en place la première intervention sous sept jours (7j). L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00.

La mise en place d'une intervention à distance, au même titre qu'une intervention réalisée en présentiel est comptabilisée comme une intervention pleine et entière.

Une permanence téléphonique est mise en place le week-end pour traiter les urgences. Un minimum de deux unités prépayées seront décomptées selon le type d'intervention d'urgence à réaliser durant les week-end.

Le CLIENT transmettra à la Société NOVAE, suite à sa demande, tous écrits, informations, éléments divers nécessaires à la mise en place du Service.

Il s'engage également à transmettre à la Société NOVAE tous éléments dont celle-ci demanderait communication, sur simple demande de la Société NOVAE par tous moyens.

Le délai de communication de ces éléments par le CLIENT rallonge d'autant les délais d'exécution du Service mentionnés au présent article.

Il garantit l'exactitude des informations et documents divers remis à la Société NOVAE.

La Société NOVAE prend les mesures propres à assurer la continuité et la qualité du Service, en particulier pendant ses périodes de fermeture pour cause de congés ou de travaux, ou des périodes de congés de son personnel.

Dans cette hypothèse, la réponse apportée aux demandes du CLIENT sera toutefois faite par écrit dans les délais mentionnés au présent article. Le délai de la mise en place de la première intervention sous sept jours (7j) pourra être rallongé à quatorze jours (14j).

### **Article 3 : Conditions financières**

Le prix du Service dispensé par la Société NOVAE est défini en fonction des secteurs géographique d'intervention et disponible sur simple demande via un formulaire en ligne :

- Bassin Cannois (de Antibes à Théoule sur mer, et en arrière-pays en limite de Grasse)
- Bassin Niçois et Var Est (hors arrière-pays)
- Golfe de Saint-Tropez et Monaco (hors arrière-pays)

Le Service est facturé à compter de la date de commande en ligne et son utilisation est valable douze (12) mois de date à date. Les packs d'interventions peuvent être utilisés pour différents lots appartenant au même secteur géographique. Les factures sont éditées par la Société NOVAE à chaque commande et sont transmises au CLIENT par mail.

Le Service est payable d'avance, en ligne, par paiement sécurisé, sur le site marchand de la Société NOVAE : [www.novae-immobilier.com](http://www.novae-immobilier.com) onglet « Conciergerie foncière ».

### **Article 4 : Responsabilités**

La Société NOVAE est assurée par une assurance en responsabilité civile professionnelle qui couvre les éventuels dommages pouvant survenir dans le cadre de l'exécution de sa prestation de service.

Le CLIENT sera seul responsable de la bonne exécution de la prestation de service fournie par la Société NOVAE si celui-ci impose l'intervention de ses propres intervenants et prestataires.

### **Article 5 : Avantages associés**

Le CLIENT pourra en complément du Service bénéficier des prestations de la branche agence immobilière de la Société NOVAE pour toute estimation, mise en commercialisation et mise en location de son parc immobilier.